

SUBDIVISION ANTILLES-GUYANE



Procédure de choix des internes pour le semestre de novembre 2023 à avril 2024

Dates des choix :

- **Mercredi 27 septembre 2023 (08h00 distanciel): ECN 2023**
- **Inscription obligatoire** de tous les internes sur la plateforme démarches simplifiées et dépôt d'une pièce d'identité ;

Les internes qui ne pourront pas être présents doivent déposer sur la plateforme leur procuration accompagnée de la copie d'une pièce d'identité du mandataire.

Afin d'éviter de rencontrer des difficultés lors de l'ouverture des documents transmis, merci de bien vouloir utiliser les formats Word, Excel, PDF

- Le lien pour la démarche simplifiée :
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/choix-des-internes-subdivision-antilles-guyane>
- **Connexion en visioconférence** le jour des choix.
- Le lien de connexion vous sera transmis ultérieurement.

Les postes ouverts étant numérotés, le jour des choix il vous sera demandé de préciser le numéro du poste choisi. Merci de bien vouloir repérer en amont le numéro du poste choisi.

Prévoir plusieurs possibilités de choix.

Pour rappel :

Vos interlocuteurs du service suivi des étudiants restent à votre disposition :

- Mme Eudèse LUCINA, Cheffe de service : eudese.lucina@ars.sante.fr
- Mme Etienne COQUILLAS, Gestionnaire : etiennette.coquillas@ars.sante.fr
- Mme Séverine LERUS, Gestionnaire : severine.lerus@ars.sante.fr
- Mme Débora KEFLE, Gestionnaire : debora.kefle@ars.sante.fr
- L'adresse générique du service: ARS971-SUIVI-DES-ETUDIANTS@ars.sante.fr